

# Le fil de terre

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal  
Numéro 158 février 2026

MUNICIPALES 15 MARS 2026

Julie TOUBIN

Liste **CITOYENNE**  
**ÉCOLOGIQUE**  
et **SOLIDAIRE**



L'Humain au Cœur  
L'Action en Commun

Être écoutés, être pris en considération, voilà des expressions, qui reviennent souvent dans les rencontres et les échanges que nous avons avec les pontrambertois dans le cadre de la préparation des élections municipales.

En effet, nombre d'habitants nous signalent que lorsque des problèmes sont transmis à la municipalité, la réponse tarde, voire n'arrive pas !

Ce que souhaitent ces concitoyens, c'est justement ce qui fait la force de notre programme pour mettre en œuvre une politique tournée vers l'humain avec plus d'écoute, de concertation, de participation de chacune et chacun, dans chaque quartier, dans chaque hameau.

C'est bien une volonté d'une plus grande proximité avec la population qui nous anime pour améliorer le quotidien, pour favoriser un meilleur vivre ensemble, pour définir les actions et réalisations prioritaires pour notre commune.

Ce projet, nous voulons donc le construire au plus près des besoins avec et pour chacune et chacun des habitants et des acteurs locaux.

Néanmoins, nous sommes réalistes concernant la faisabilité, totale ou partielle, des réponses que nous pourrions apporter, mais notre engagement sera bien de prendre en compte et donner suite aux demandes et propositions formalisées.



**Marie-José Faure**  
**Présidente du GRIM**



## Georges Charpenay

Natif du montbrisonnais, je me suis établi en 1982 à Saint-Just Saint-Rambert, commune qui m'a très rapidement séduit par son affabilité, le côté atypique de son paysage, ses collines et plaine séparées par le fleuve Loire, et plus particulièrement par son quartier des Barques.

Côté famille, je suis comblé avec ma charmante épouse, nos 3 enfants et nos 8 petits enfants.

Aujourd'hui à la retraite, j'ai effectué la plus grande partie de ma carrière dans le secteur public. Plus de 40 années de service, principalement en Sous-Préfecture, puis dans une collectivité territoriale m'ont forgé et aguerri dans les domaines du droit public et des collectivités territoriales, mais aussi dans le secteur informatique public que j'ai rejoint à plein temps depuis les années 1995.

C'est donc naturellement que j'ai terminé ma carrière en occupant des fonctions à la fois informatiques et juridiques avec les fonctions de délégué à la protection des données dans un service informatique public (DPO - RGPD).

Côté personnel, je me suis toujours largement adonné au secteur associatif, à commencer par le sport, puis par l'informatique, pour rejoindre à terme le GRIM (Groupement de Réflexion et d'Information Municipal) de Saint-Just Saint-Rambert. J'ai le plaisir de côtoyer dans cette association des personnes profondément impliquées et investies pour le bien du plus grand nombre, qui correspondent à ma conception de la vie publique.

J'ai également effectué un mandat de conseiller municipal à la commune de Saint-Just Saint-



Rambert, ainsi qu'un mandat de conseiller communautaire à Loire-Forez-Agglomération.

J'avoue retenir une très belle expérience et de beaux souvenirs de ces mandats, même si, en élu d'opposition, c'était une activité chronophage car il s'agissait d'ouvrir tous les dossiers pour les épilucher, les analyser. Elle impliquait aussi de s'inscrire à de nombreuses commissions avec leurs flots d'informations à gérer.

Cependant, ce type d'investissement apporte beaucoup car c'est une source permanente de richesse culturelle, de rencontres, d'échanges, d'entraides, mais aussi de paris, de compromis, de défis et de challenges. Ce sont ces valeurs que j'ai plaisir à partager.

Aujourd'hui, je dispose naturellement de plus de temps. Nous avons une très belle équipe, avec de la jeunesse et de la compétence. Je suis donc prêt et fier de l'épauler en renouvelant l'expérience d'un nouveau mandat.



## Xavier Giraudon

**P**ontrambertois de cœur et de naissance, cela fait 23 ans que je vis dans une belle maison jaune située au hameau des Côtes, près de Chavagneux et Razoux. Toute mon enfance s'est déroulée au sein de notre ville, des murs de l'école maternelle du Bois de la Dame jusqu'à la cour du collège Anne Frank, en passant par la primaire à Jacques Thibaud. J'aime ma ville, pour tous les souvenirs que j'y associe, qu'ils soient sportifs, avec le football ou le baseball ; culturels, avec les sorties au musée, au cinéma à la bibliothèque ou au théâtre ; ou simplement divertissants, avec la vogue, les balades à vélo le long du canal, les après-midi d'été sur les berges de la Loire, ou les matinées en famille au marché.

Aujourd'hui diplômé d'une licence de droit et de sciences politiques et d'un master de relations internationales obtenus à Lyon, j'ai un attachement très clair pour le bien commun et le vivre-ensemble. Mon mandat de deux ans au conseil municipal d'enfants (CME) de notre ville était peut-être déjà un indice. Soucieux de participer à la vie politique, qui concerne chacune et chacun d'entre nous, j'ai décidé d'oser m'engager là où c'était possible. Je me suis donc intéressé aux travaux du GRIM, puis j'ai rejoint la liste en y apportant du temps et de l'action, dans l'intérêt de Saint-Just SaintRambert.



Ce qui me motive avant tout, c'est mon vœu de voir notre commune se développer et se renouveler dans des valeurs chères à mes yeux. La solidarité, la défense de l'environnement, de la justice sociale et de la diversité, la participation citoyenne, l'inclusion de toutes et tous dans un programme qui rassemble. Notre ville, ses habitants, ses commerces et ses associations ont des qualités qui aujourd'hui ne demandent qu'à être mises en avant. C'est à nous tous de le faire.



## Mika Fonti

**J**e suis né le 28 mai 1978 à Nice. Je suis adjoint d'animation depuis 2001 et j'ai exercé toute ma carrière dans le Sud de la France, dont je suis originaire.

Notamment, j'ai travaillé au service culturel de la Ville de Biot, où j'ai été chargé de projets événementiels. J'y ai mis en place divers événements en lien avec le territoire et les acteurs locaux, comme la DRAC.

Par la suite, j'ai intégré l'équipe événementielle de la Ville de Nice au service jeunesse. Dans ce cadre, j'ai été acteur et créateur d'événements autour des diverses festivités organisées par la ville, en collaboration avec les enfants des écoles.

Je suis arrivé ici il y a un an et demi et je me suis pris d'affection pour la ville de Saint-Just-Saint-Rambert, qui ressemble à la Ville de Biot, tant par ses quartiers historiques que par ses



rues pavées traversées par la Loire. C'est vraiment un joli territoire.

Le fait de me retrouver sur cette liste, conduite par Mme Julie Toubin, reflète mes valeurs d'entraide, de partage et d'égalité pour tous.

## Laurine Martin

**J**e suis venue de Savoie pour travailler à Saint Rambert et je suis tombée sous le charme de cette commune.

Libraire de formation j'ai cependant fait des études dans l'environnement et ai toujours voulu m'impliquer dans la vie d'une commune. C'est pourquoi je fais aujourd'hui partie de la liste de Julie Toubin.



## Julie Toubin : objectif mairie !

**Après un mandat de conseillère municipale qu'est ce qui te motive à conduire la liste : Notre ville citoyenne, écologique et solidaire ?**

**Julie Toubin :** Mon premier mandat m'a offert une immersion concrète dans le fonctionnement et la gouvernance de notre commune. Une expérience à la fois riche et formatrice, qui m'a profondément marqué.

Lorsque le groupe du GRIM m'a proposé de mener la liste, j'ai immédiatement vu là une belle opportunité : prolonger cette aventure humaine et politique, et découvrir de l'intérieur la préparation d'une campagne électorale. Pour moi, s'engager dans la vie de la cité est essentiel. La commune doit être à l'écoute de ses habitant-e-s, répondre à leurs attentes et besoins, afin que chacun puisse s'y épanouir et y vivre dans les meilleures conditions.

Saint-Just-Saint-Rambert, c'est bien plus qu'un simple lieu de vie : c'est une histoire personnelle. J'y ai grandi, j'y ai fait ma scolarité, j'y ai noué des amitiés solides. Aujourd'hui, j'y élève à mon tour ma famille. Cette commune fait partie de mon identité, et c'est avec d'autant plus de conviction que je m'y investis

**Quelles sont tes priorités pour le devenir de notre commune ?**

- **Remettre les habitant-e-s au cœur des décisions**

Aujourd'hui, la politique municipale ne répond pas suffisamment aux attentes des habitant-e-s, tout simplement parce qu'ils ne sont pas ou trop peu consultés sur les projets qui les concernent. Pour moi, la priorité est claire : redonner la parole aux citoyen-ne-s, les écouter et construire ensemble les projets de notre commune.

- **L'école, une urgence à traiter**

Il est également urgent de replacer l'école au centre de nos préoccupations. L'éducation est un pilier essentiel, qui doit se dérouler dans les meilleures conditions. Pourtant, sur notre territoire, de nombreuses écoles sont vétustes et



ne répondent plus aux besoins des élèves, des enseignant-e-s et des agent-e-s municipaux. Un état des lieux complet, mené avec tous les acteurs concernés, s'impose dès que possible.

- **Une politique sociale adaptée aux réalités locales**

Enfin, l'analyse des besoins sociaux de la commune est un outil précieux pour mieux connaître notre population et les spécificités de notre territoire. Réaliser cet état des lieux dès la première année du mandat est une obligation, mais surtout une opportunité : celle de mettre en place une politique sociale véritablement adaptée aux habitant-e-s de Saint-Just-Saint-Rambert.



## Julie Toubin : objectif mairie !

### Comment mènes-tu cette campagne avec tes colistiers ?

Cette campagne est avant tout une aventure humaine, collective et inspirante.

Notre liste s'est constituée naturellement, portée par l'engagement et l'énergie de citoyen-ne-s motivé-e-s. Elle rassemble à la fois des élu-e-s expérimenté-e-s, forts de leur connaissance des mandats municipaux et communautaires, et de nouvelles personnes, apportant un regard neuf et des idées innovantes. Cette diversité est notre force : elle enrichit nos échanges et notre réflexion.

Chacun y contribue avec ses convictions, ses idées, dans un climat de respect et d'écoute mutuelle. Et c'est cette dynamique qui nous a permis d'élaborer un programme ambitieux, marqué par des projets novateurs. Notre objectif est clair et partagé : mener une politique au plus près des habitant-e-s, pour améliorer concrètement la qualité de vie à Saint-Just-Saint-Rambert.

### Si tu es élue Maire, comment comptes-tu mettre en application tes engagements ?

Si les Pontrambertois-es me font confiance pour conduire notre ville vers l'avenir qu'elle mérite, je m'y engagerai sans réserve.

En tant que professeure de lycée, je réduirai mon temps d'enseignement à quelques heures par semaine (5 heures maximum) pour rester ancrée dans ma profession, tout en consacrant l'essentiel de mon emploi du temps à la mairie de Saint-Just-Saint-Rambert.

Ma priorité sera d'être pleinement disponible pour les habitant-e-s et les acteurs locaux : les écouter, comprendre leurs attentes et construire ensemble des solutions adaptées à leurs besoins.



## Et si on demandait l'avis des usagers ?

«Nous partîmes 3000 (en 1946) mais par un prompt renfort, nous nous vîmes plus de 15.000 (en 2023) en arrivant au port ». Dans une ville où les questions liées aux déplacements des citoyen.ne.s semblent prendre de l'ampleur, cette croissance démographique ne peut être dissociée des enjeux des transports, et de leurs défis à la fois écologiques et humains.

Les mobilités douces doivent être au cœur de notre réflexion, sans être un simple étendard écologique.



Elles doivent être pensées, imaginées dans le cadre d'une cohérence globale. C'est cette logique qui semble manquer aujourd'hui. Nous devons ainsi nous questionner. Pourquoi le nombre de voitures traversant Saint-Just-Saint-Rambert augmente-t-il constamment ? Pourquoi, alors que des pistes cyclables ont vu le jour, l'utilisation du vélo reste-t-elle marginale ? Pourquoi, dans une ville aussi agréable

que la nôtre, les personnes piétonnes ne sont-elles pas reines ?

### **Pourquoi le parcours d'une navette est-il modifié sans consultation préalable des personnes qui l'utilisent ?**

Il n'est pas question de privilégier l'un ou l'autre mode de transport mais de faire en sorte que ceux et celles qui souhaitent vivre la ville à l'échelle de leur quartier puisse côtoyer ceux et celles qui ont la nécessité de voir au-delà de la ville, notamment dans le lien à la métropole stéphanoise. Près de 30 000 véhicules empruntent le pont de la départementale 498 (menant à l'A72) et l'utilisation de la voiture reste un enjeu primordial.

Aujourd'hui, le lien par les transports en commun avec la ville de Saint-Etienne est insuffisant, et cela ne semble pas être l'objet d'une remise en question de la part de l'agglomération lorsque l'on voit les changements qui vont impacter la navette. Même si les améliorations peuvent paraître longues et coûteuses en matière de transports en commun, rien n'est fait par ailleurs pour faciliter l'utilisation raisonnée de la voiture et pallier autrement ces manques.

**Quid du covoiturage par exemple ?** Des aires existent mais elles ne sont pas mises en valeur (signalisation, garage à vélo, mise en relation des usager.ère.s...).

L'ensemble de ces facteurs conduit à l'augmentation du nombre de voitures traversant la ville. Il est donc urgent de se questionner sur le partage de la route et sur la sécurité des autres usager.ère.s. Dans ce cadre-là, le passage à 30km/h dans l'ensemble de la ville nous paraît être une mesure simple et bénéfique pour tou.te.s. Elle rassurerait les piéton .ne.s et les cyclistes.

Quant aux automobilistes, elle leur offrirait une meilleure cohérence de lecture de l'espace urbain, aujourd'hui brouillée par les alternances fréquentes entre zones limitées à 50 km/h et à 30 km/h.



## Et si on demandait l'avis des usagers ?

Concernant les cyclistes, la réflexion doit aussi être poussée. La lecture du dernier relevé datant de 2021 du « baromètre des villes cyclables », qui cartographie un certain nombre de critères évalués par les personnes cyclistes, n'incite pas à l'optimisme. En effet, la note globale de « F » (spectre allant de « A+ » à « G » -cf photographie) et le sentiment d'insécurité important sur un grand nombre de voies démontrent que Saint-Just-Saint-Rambert n'est pas une ville imaginée pour le vélo. Les projets réalisés ces dernières années vont dans le bon sens mais restent insuffisants.

De plus, si la question des déplacements a été prise en considération, il semblerait que le fait de s'arrêter ne soit pas une option envisageable pour les cyclistes. Un exemple peut illustrer cela. Rien n'a été conçu sur la nouvelle place de la poste pour permettre aux vélos de stationner sereinement. Cela semble être le cas un peu partout dans Saint-Just-Saint-Rambert et les cyclistes sont forcé.e.s de faire du « parking sauvage ». Personne ne veut être Bourvil dans la Grande Vadrouille, la question d'un stationnement serein et de longue durée doit être envisagée.

Enfin, et cela doit être étudié dans le cadre des déplacements, les piéton.ne.s ne peuvent être la cinquième roue du carrosse, davantage citrouille après minuit ici. Les bords de Loire ne sauraient être leurs seuls espaces de sécurité et l'aménagement de l'Avenue des Barques n'est qu'un cache misère pour nos « Cendrillons » de la mobilité. Diverses réflexions peuvent être envisagées afin de remettre les personnes piétonnes au cœur de la question des déplacements. La mise en place de trottoirs dans certains quartiers où ils sont absents, leur élargissement sur les avenues et rues principales, une piétonisation temporaire des alentours du marché de Saint-Rambert le dimanche sont autant d'exemples qui mériteraient peut-être que l'on s'attarde sur la question.

Pour compléter le tableau non idyllique, les piéton.ne.s à quatre roues (poussettes et fauteuils roulants) ne peuvent même pas participer au bal des bipèdes, la largeur des trottoirs dans les endroits clés (comme le pont séparant les deux morceaux de la commune pour ne citer



que ce lieu) ne leur laissant que peu de marge de manœuvre. L'inclusion de tou.te.s doit aussi être au cœur de notre projet. En définitive, ce rapide tour d'horizon du défi que constituent les mobilités tend à démontrer que la question est vaste, que la multimodalité doit être considérée et que chaque mode de transport ne peut-être pensé individuellement mais dans un constat d'ensemble. Le domaine est vaste, les réponses sont multiples, les besoins sont nombreux et variés. Il ne s'agit pas d'opposer les pratiques mais de les faire coexister pour le bien être de toutes et tous.

Pour cela, il nous paraît primordial qu'un.e chargé.e de mission mobilité puisse réfléchir à un plan global de circulation pour que piéton.ne.s, cyclistes et automobilistes circulent facilement et en toute sécurité. Il nous semble enfin évident que comme pour tout projet d'envergure qui pourrait impacter la commune, l'écoute de nos concitoyens reste un point crucial.



**Julien Bonnaud**

## Ecologie et espaces naturels

**J**e commencerai mon propos par la définition de l'écologie : l'écologie est la science qui étudie les relations entre les êtres vivants et leur environnement, ainsi que les interactions entre les différentes espèces et les milieux naturels. Elle s'intéresse à la nature et aux écosystèmes : forêts, rivières, océans, prairies... Elle étudie les interactions : comment les animaux, les plantes, les micro-organismes et l'homme s'influencent mutuellement ?... Elle cherche aussi à préserver l'environnement et à gérer les ressources de façon durable...

Défendre l'écologie c'est essentiellement protéger la biodiversité : plantes, insectes, oiseaux, animaux ...

Préserver les ressources naturelles : eau, sols, forêts... C'est agir pour garantir un monde sain pour les humains et les autres espèces... (Pour faire court c'est une histoire de respect et d'équilibre...).

Ces dernières années, les discours médiatiques et politiques réduisent parfois l'écologie aux tris des déchets ou à l'usage du vélo en ville... (même si c'est très bien de trier ses déchets et de se déplacer en vélo quand on le peut...). Elle a mauvaise presse, et n'est plus la priorité nationale (et encore moins mondiale).

Vécue de manière punitive, donneuse de leçon, elle est parfois représentée politiquement, dans des grandes villes, réservée à des citadins « bobos » ... Pourtant, des efforts écologiques existent : des lois et réglementations protègent l'environnement. Les énergies renouvelables se développent. De nombreuses associations et citoyens agissent pour la nature. Des villes créent des espaces verts et plantent des arbres...

Mais l'écologie est encore fragile : l'urbanisation et l'agriculture intensive détruisent parfois des écosystèmes. Sans parler de la déforestation et de la pollution qui continuent dans certaines régions du monde... Et souvent les décisions économiques ou politiques sur la gestion du territoire privilégient la croissance au détriment de l'environnement. L'argent à la pelle est plus fort que l'appel de la nature !



### **Alors que doit-on faire de ces espaces naturels qui bordent notre commune ?**

Transformer les espaces sauvages en zone d'activité économique et urbaine peut paraître important pour le développement d'une ville et de la société... Accueillir des nouvelles entreprises et industries : cela stimule l'économie, favorise l'innovation et l'investissement, augmente les revenus fiscaux pour financer les services publics, ça crée des emplois pour les habitants (ou déplace des salariés d'un coin du département à l'autre...).

Ensuite on peut aussi créer (encore) de nouvelles zones commerciales, et ainsi répondre aux « besoins » des habitants (à coup de promotion, de discount ou de marketing...), regrouper les activités pour faciliter les déplacements, créer des espaces conviviaux et attractifs, (du style « le Steel ») développer des services accessibles et modernes (et « tuer » les services et commerçants historiques du centre ville...). Enfin on peut construire de nouveaux logements pour une population croissante, dynamiser le territoire face à la concurrence d'autres villes en offrant de nouveaux services... sans oublier de développer les infrastructures et de lutter contre toutes les pollutions engendrées : routes, transports, énergie... qui une fois saturées, amèneront les décisions politiques à s'attaquer à un nouvel espace naturel pour recommencer....



## Ecologie et espaces naturels

Une fois urbanisé, un espace naturel est très difficile à restaurer. La perte est souvent définitive et irréversible.

### **Autre solution : Cultiver ces espaces naturels !**

L'acteur principal de l'aménagement du territoire reste l'agriculteur, le « paysan », (Pas de pays sans paysan !) car c'est bien le paysan qui façonne et entretient le paysage !

Il nourrit la population, produit des aliments de saison (fruits, légumes, céréales, viande, lait, miel, etc). Il soutient l'économie locale en créant des emplois, participe au développement du territoire.

Il a aussi un rôle environnemental : Les sols agricoles peuvent stocker du carbone et certaines pratiques durables et respectueuses (agriculture biologique, agriculture extensive, peu intensive, agroécologie...) permettent la gestion des ressources naturelles, protègent la biodiversité et renforcent les circuits courts. (ce qui réduit les transports et les pollutions). Enfin, l'agriculteur a un rôle social et culturel par la transmission des savoirs-faire, le maintien des traditions locales tout en renforçant le lien entre les humains et la nature.

### **Autre possibilité.... protéger les espaces naturels ou considérer les zones sauvages comme une grande richesse commune à tous ! (Et cela est pour moi ... la meilleure solution...)**

En préservant ces zones, nous protégeons la biodiversité ! Et cela a un impact directe sur notre quotidien : les espaces naturels abritent des espèces animales et végétales nécessaire à l'équilibre : plus d'oiseaux, moins de moustiques, de mouches, de chenilles... plus de renards, moins de mulots et de rats (même si le renard peut chaparder quelques volailles, il extermine des centaines de rongeurs, destructeurs de cultures)... plus de pollinisateurs, plus de fruits... etc

Ils abritent aussi de nombreuses espèces rares ou en danger d'extinction : salamandre, chauves-souris, courlis cendré, orchidée...

Les sols naturels absorbent l'eau (donc moins d'inondations), le CO2 (moins de pollution) régulent le climat local (îlots de fraîcheur qui jouent un rôle contre le fameux réchauffement climatique), améliorent la qualité de l'air et permettent de « respirer »... Ce sont des lieux de détente pour les habitants, où l'on peut réduire son stress, pratiquer des « usages doux » (promenades, vélo..) Ce sont des supports pédagogiques où l'on peut expliquer le rôle écologique, montrer aux nouvelles générations, les bénéfices directs pour l'Homme et renforcer notre responsabilité sur ces écosystèmes. La liste est longue mais l'équilibre est fragile. Nous avons vu, lors de ces dernières années, comment des « petits » déséquilibres naturels peuvent avoir des conséquences graves sur nos vies... (covid, canicule, inondation, qualité de l'eau...).

**Protégeons ces espaces naturels qui donnent une valeur à notre territoire bien plus importante que le profit immédiat : Cette ambiance « Campagne » autour de notre ville préserve la biodiversité tout en améliorant la qualité de vie des habitants.**



**Philippe Seigne**

# A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT

J'apporte mon soutien à la campagne électorale de :

**Mme Julie TOUBIN**

pour l'élection municipale du 15/03/2026 et je verse par chèque bancaire ou virement à l'ordre de :

« M Jean-Michel TOUBIN mandataire financier » désigné le 20/11/2025  
5, impasse des Peyrardes  
42170 Saint-Just-Saint-Rambert

la somme de : ..... Euros

Le reçu qui me sera adressé par le mandataire financier, édité par la CNCCFP, me permettra de déduire cette somme de mes impôts dans les limites fixées par la loi.

Conformément à l'article L. 52-9 du Code électoral, ce mandataire financier désigné le 20/11/2025 est seul habilité à recueillir des dons en faveur de Mme Julie TOUBIN dans les limites précisées à l'article L. 52-8 du Code électoral, modifié par la loi de finances pour 2006, article 5 II n° 2005-1719 du 30 décembre 2005.

Fait à..... Le.....

Nom.....Prénom.....

Adresse postale .....

Code postal .....Ville .....

Signature :

## Journée de l'occasion

Opération de lancement : Journée de l'occasion avec stand de vente de crêpes et buvette par l'association "Art Solidaire". C'est le moment de faire de la place dans vos bibliothèques et de venir nous apporter vos livres d'occasion (10 maximum par jour et par passage) en échange d'un bon d'achat en partenariat avec la plateforme Lili

**Nos Madeleines de Proust,**  
**Place Jean Monnet**  
**42170 Saint-Just-Saint-Rambert**  
**+33 4 77 94 88 26**  
**contact@nosmadeleinesdeproust.fr**



**Nos Madeleines de Proust**  
LIBRAIRIE & SALON DE THÉ



**ÉVÈNEMENT**

**Samedi 21 Février**  
Rapportez, vendez vos  
livres d'occasion aux  
Madeleines et repartez  
avec un bon d'achat



Buvette et stand de  
crêpes tenus par  
l'association  
**Arts Solidaires**

## Agenda

**Venez rencontrer les membres de la liste**  
**« Notre Ville, citoyenne, écologique et solidaire »**

### SUR LES MARCHES

**Judi 19 Février**  
Marché St Rambert

**Samedi 21 février**  
Marché St Just

**Dimanche 1er mars**  
Marché St Rambert

### SALLE PARC III

Quartier St Just

**Judi 26 Février**  
**19h30**

Réunion Publique

### SALLE DU PRIEURE BAS

Quartier St Rambert

**Judi 12 Mars**  
**19h30**

Réunion Publique

Pour nous [contacter](#), [s'abonner](#) ou [se désabonner](#) : [abonnements@lesbarques.fr](mailto:abonnements@lesbarques.fr)

Retrouvez nos parutions sur : <https://notreville.org> et sur <https://www.facebook.com/gauche42170>